

6 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

AFFIRMER UN MAILLAGE STRATEGIQUE DES ACTIVITES

3

3.1. Permettre un développement économique complémentaire et respectueux

- Conforter et développer le tissu économique du territoire.
- S'appuyer sur le réseau hydrographique pour développer les activités notamment grâce au transport fluvial.
- Pérenniser les exploitations agricoles du territoire en prenant en compte leurs besoins de développement.
- Maintenir le commerce de proximité.
- Répondre aux besoins de l'artisanat.
- Promouvoir des activités qualitatives et respectueuses.

3.2. Mettre en avant les atouts touristiques du territoire

- Identifier les sites clés pour implanter des espaces de loisirs sur le territoire et proposer des pôles d'activités spécialisés et complémentaires.
- Mettre en valeur le patrimoine industriel pour développer le tourisme.
- Renforcer les aménagements touristiques, sportifs et de loisirs des Boucles de la Moselle.
- Développer le tourisme fluvial.

Paroles d'habitants :

Il faut favoriser l'implantation de nouveaux commerces de proximité.

Il faut offrir des services permettant aux aînés de vieillir sur le territoire.

Des lieux de rencontre entre les habitants doivent être créés.



Paroles des jeunes :

Les activités à caractère intergénérationnel sont trop peu développées.

Il faut développer des activités sportives variées.



Paroles d'habitants :

Les circuits de liaisons douces existants comportent des ruptures qu'il faudrait résorber. La coupure entre Chavigny et le Grand Nancy est particulièrement regrettable.



Il faut développer les liaisons douces pour connecter les nouvelles constructions à l'existant.

Les équipements destinés aux adolescents sont insuffisants.



Le réseau T'MM est un service écologique et solidaire qui nous permet de nous rendre dans nos établissements scolaires mais aussi de pratiquer nos loisirs.

4

ARTICULER LES MOBILITES ET LES EQUIPEMENTS DU TERRITOIRE

4.1. Tisser la toile des mobilités de demain

- Sécuriser et adoucir les mobilités quotidiennes.
- Développer les mobilités actives en réponse aux besoins de la population.
- Faciliter les déplacements intercommunaux en s'appuyant sur les grands itinéraires cyclables du territoire.
- Réinvestir les anciens sentiers et les chemins urbains pour développer les liaisons douces.
- Repenser la place du piéton et lui offrir des déplacements aisés et sécurisés.
- Fluidifier les traversées du territoire.
- Poursuivre la mise en place de voies vertes le long de la Moselle et du Madon.
- Développer l'offre de transport en lien avec les équipements et services tout en veillant à une durée de trajet acceptable.
- Se connecter avec les territoires voisins.

4.2. Offrir des équipements adaptés aux usages et aux besoins de chacun

- Mailler le territoire en équipements de proximité et avec des pôles spécialisés.
- Essaimer harmonieusement les équipements sur le territoire intercommunal en gardant une cohérence avec la démographie du secteur et en prenant en compte l'accès et le stationnement.
- Répondre aux besoins en termes de santé.
- Conforter l'offre en équipements sportifs, culturels et numériques.

PROTEGER LE TERRITOIRE, SES HABITANTS ET SES RICHESSES NATURELLES

5

Paroles d'habitants :

Les espaces naturels du territoire doivent être protégés.



Il faut limiter l'étalement urbain pour préserver les terres agricoles et naturelles.



5.1. Protéger les espaces et les espèces

- Préserver les supports de biodiversité terrestre et les corridors écologiques.
- Préserver les coteaux et sauvegarder les ceintures vertes autour des villages.
- Protéger et valoriser les espaces remarquables du territoire : NATURA 2000, ENS.. mais aussi la biodiversité ordinaire.
- Sauvegarder le socle aquatique et humide.
- Renforcer la place du Madon dans la vie du territoire.

5.2. S'engager sur un développement vertueux du territoire

- Contribuer au développement des énergies renouvelables et à la réduction des dépenses énergétiques.
- Développer les espaces végétalisés constituant des îlots de fraîcheur.
- Prendre en compte les risques naturels et technologiques et valoriser les ressources naturelles.
- Prendre en compte les enjeux de santé et de sécurité dans les projets.
- Veiller à la qualité de l'air à travers le choix d'implantation des projets et des modes de déplacement.
- Déterminer des objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain : S'engager sur une réduction de 50% de la consommation foncière annuelle par rapport aux dix dernières années.